

GUIDE DE LA VACCINATION COVID 19

Vendée
Grand
Littoral

QUI EST CONCERNÉ ?

POUR LES PERSONNES DE + DE 75 ANS ET LES PUBLICS VULNÉRABLES *

A partir du 18 janvier, ces personnes, vivant à domicile, peuvent se faire vacciner dans l'un des centres de vaccination (voir carte). Attention, les personnes souffrant d'une maladie grave et souhaitant se faire vacciner doivent impérativement consulter leur médecin traitant au préalable pour se faire prescrire une ordonnance.

**et personnes qui présentent des pathologies à haut risque (insuffisance rénale sévère, transplantées d'un organe, traitement pour un cancer, Trisomie 21)*

OÙ SE FAIRE VACCINER ?



POUR LES RÉSIDENTS EN EHPAD

A partir du 27 janvier, s'ils le souhaitent, les résidents et soignants de + de 50 ans pourront se faire vacciner en présence du médecin coordonnateur. Le rappel sera administré environ 21 jours après la première injection.



COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

La vaccination est gratuite, mais la prise de rendez-vous est impérative avant de se présenter au centre de vaccination. Le rendez-vous se prend :

@ en ligne

Via www.doctolib.fr (à noter qu'il est nécessaire d'avoir une adresse e-mail et de se créer un compte utilisateur au préalable).

☎ Par téléphone

Centre de vaccination de La Roche-sur-Yon : 02 72 78 11 10 - Petite salle des fêtes du Bourg-sous-la-Roche - 80 rue Emile Baumann

Centre de vaccination des Sables-d'Olonne : 02 44 41 03 31 - Les Sables d'Olonne : Olonnespace - Allée des Cèdres

Centre de vaccination de Luçon : 02 56 90 64 12 - Espace Plaisance - Route des Sables - 10 chemin de la Motte

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

La Communauté de communes met en place une plateforme d'aide à l'accès à la vaccination que vous pouvez solliciter pour :

 **PRENDRE UN RENDEZ-VOUS DE VACCINATION**

 **TRouver UNE SOLUTION DE TRANSPORT.**

Avec le Déplacement Solidaire, la Communauté de communes vous assure un moyen de transport adapté à votre situation.

Plateforme d'aide à l'accès à la vaccination : 02 44 41 80 30

« La Communauté de communes met tout en place pour vous faciliter l'accès à la vaccination contre la Covid19. Que vous souhaitiez de l'aide pour prendre rendez-vous ou disposer d'une solution de transport pour vous rendre à votre rendez-vous, les équipes de Vendée Grand Littoral sont mobilisées pour vous apporter une réponse rapide et concrète ».

Maxence de Rugy,
président de Vendée Grand Littoral



COMMENT SE PASSE LA VACCINATION ?

Le jour de la vaccination, il vous sera demandé de venir masqué et muni de votre carte vitale, d'une pièce d'identité, de votre carnet de vaccination et d'une ordonnance si vous avez un traitement en cours. Il est également conseillé de ne pas être à jeun.

Le temps de présence au centre de vaccination est d'environ 45 minutes. Sur place, chacun devra remplir un formulaire pré-vaccinal. Après la consultation par un médecin et la vaccination par un infirmier, un temps d'observation de 15 minutes est exigé. Il est tout à fait possible de vous faire accompagner le jour de la vaccination, et tout au long du parcours de vaccination dans le centre.

Afin d'assurer la protection vaccinale, un rappel sera à effectuer entre 21 et 42 jours après la première injection. Il sera à effectuer au centre de vaccination.